

# Les Permanences Economiques

Afin de vous accompagner dans vos démarches de création, de développement d'activité, la communauté d'agglomération la Riviera du Levant a mis en place, avec le concours de ses partenaires, des permanences individuelles sur son territoire.

De la définition du projet à la création et au suivi de votre activité, bénéficiez gratuitement de l'expertise des partenaires de la communauté d'agglomération. Porteurs de projets, entrepreneurs et autres actifs de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, bénéficiez gratuitement de rendez-vous individuels chaque semaine avec notre partenaire Adie Guadeloupe.

## Les + des Permanences Economiques ?

- › Favoriser la création et le développement d'entreprises de la CARL en leur apportant un service de proximité ;
- › Accompagner et financer les micro-entrepreneurs ;
- › Favoriser la réinsertion des personnes par la création d'activités ;
- › Rompre l'isolement des entrepreneurs ;
- › Conforter le développement économique du territoire.

## Les avantages pour vous ?

- › Conseils
- › Mise en place de parcours individualisés
- › Aide à la définition de votre projet de création ou de développement d'activité
- › Recherche de financement
- › Suivi Post-Création

**Infoline et inscriptions : 0590 93 10 75**



«Entreprendre Pour Réussir avec La Riviera du Levant, c'est possible !»



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle  
97190 Le GOSIER  
0590 48 47 47  
carl@rivieradulevant.fr

**HORAIRE :**

lundi, mardi et jeudi :  
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;  
mercredi et vendredi :  
07h30 - 13h00